



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Séminaire Inspection contrôle

Région Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux - jeudi 2 juin 2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

La politique de la ville c'est quoi ?



- La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité **envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.**
 - Elle se déploie dans les « **quartiers prioritaires de la politique de la ville** » (**QPV**), caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés.
 - C'est une **politique partenariale** déclinée dans des « **contrats de ville** ». Elle est coordonnée, sous l'autorité du Préfet, par l'Etat déconcentré (DDETS, PREF) qui établit une programmation annuelle avec les collectivités territoriales (régions, départements, EPCI, communes...).
-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

La politique de la ville, c'est :

450 contrats de ville

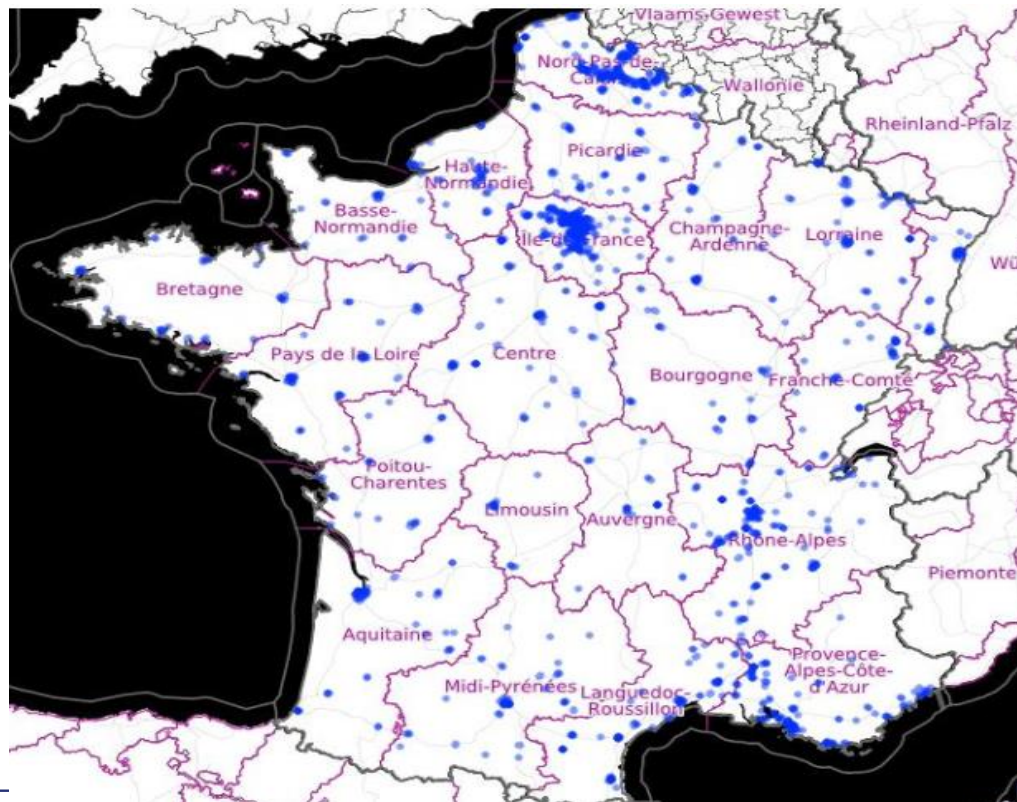
1500 quartiers (QPV)

Unités urbaines de + de 10 000 habitants qui concentrent des populations pauvres

- Carreaux de 200mx200m avec au moins 1 000 habitants dont le revenu médian est inférieur à 12 800€

Un site :

<https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Quartier
OUSSE DES
BOIS à Pau

Quartier MIREUIL à La
Rochelle





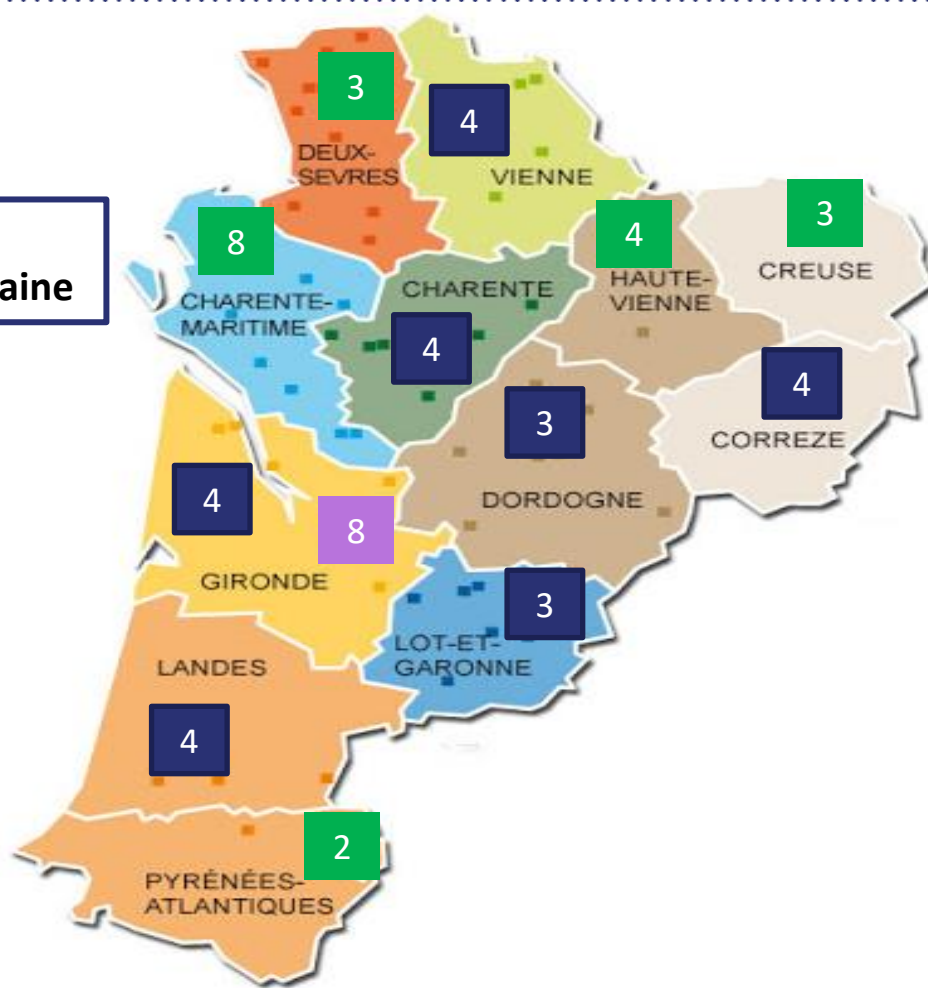
Répartition des effectifs instructeurs en Nouvelle Aquitaine



Total Région : 34 agents¹

+

7 Délégués du préfet



¹ La plupart des agents ne sont pas uniquement chargés de la politique de la ville



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Le contrôle pour l'ANCT c'est quoi ?

contrôle

But : Vérifier que la subvention est utilisée conformément à son objet



Moyens : contrôle sur pièces et sur place, analyses financières, entretiens, etc.



imposé par la loi¹

évaluation

But : Mesurer les impacts, l'atteinte des objectifs des projets sur les bénéficiaires finaux à partir d'indicateurs définis en amont



Moyens : étude d'impact, enquêtes



prévues par circulaire

¹ L'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938 et l'article 112 de la loi du 31 décembre 1945



Objectifs de contrôle 2022

Légende :



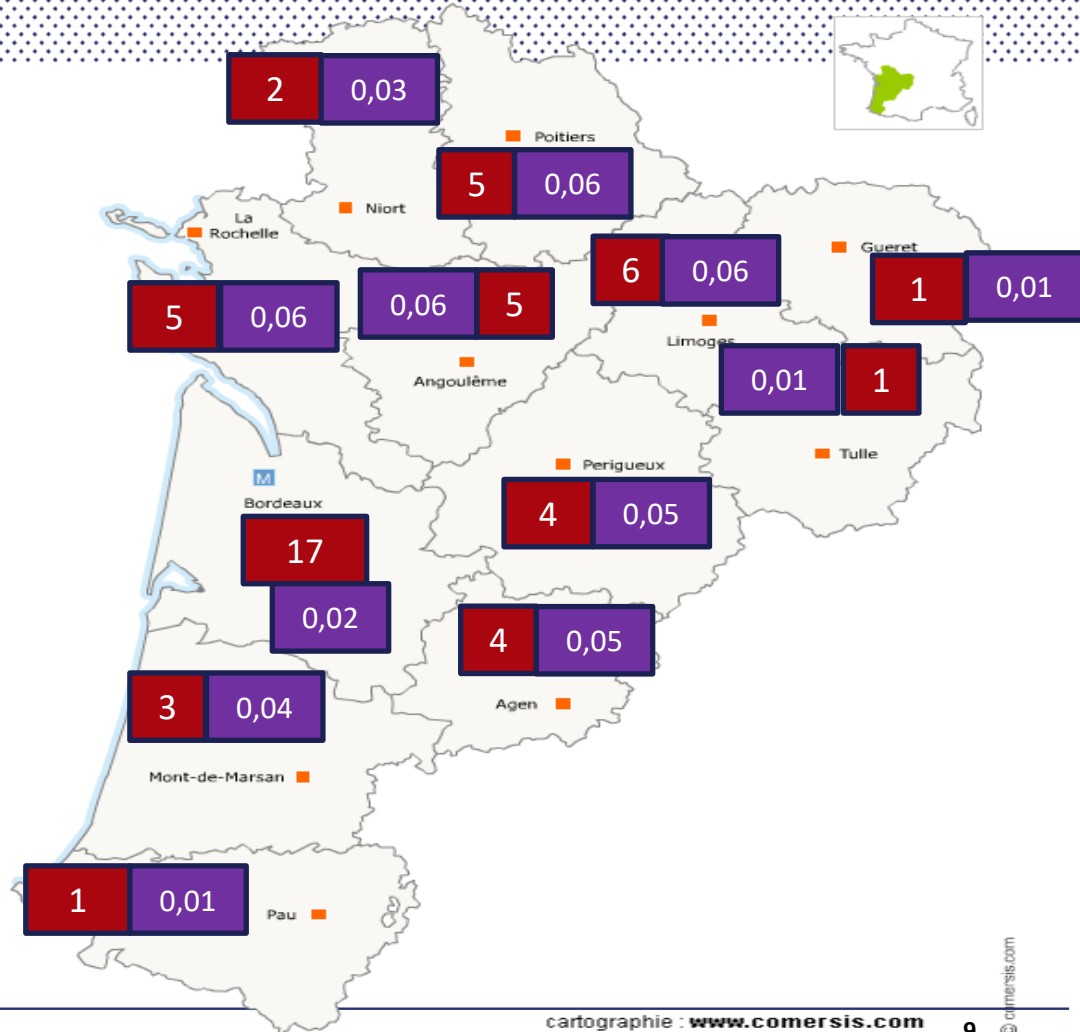
Nombre de contrôles à réaliser



ETP à mobiliser

Total = 59 contrôles

ETP à mobiliser = 0,6¹



¹ Sur la base de 1607 h et d'une durée moyenne d'1 contrôle de 2,5 jours



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Quels sont les principaux risques détectés ?

. Côté de l'administration (services instructeurs)



- Insuffisance du nombre de contrôles
 - les associations le savent et peuvent profiter de cette carence
 - Motif invoqué le manque d'effectif ou d'encouragement
 - l'encadrement doit se mobiliser pour faire du contrôle une priorité.
 - Le contrôle n'est pas « une chose à faire en plus » mais une étape intégrée au processus d'instruction (demande, instruction, paiement, justification, **contrôle**)
 - Le contrôle c'est compliqué
 - Parce que le contrôle fait partie intégrante du métier d'instructeur, l'ANCT a mis en place des formations de « l'instruction des subventions » à « l'analyse financière des associations pour les nuls »
 - L'ANCT a créé des grilles simples qui balayent les principaux risques et pour lesquelles il existe des formations dispensées par l'ANCT en visio..
-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Quels sont les principaux risques détectés ?

. Côté des porteurs de projets (associations, villes, établissements publics)

RISQUES répertoriés lors de contrôles de subvention	Conséquences
Actions partiellement ou non réalisées	Les financements ne devraient pas être reconduits en N+1
Situation financière fragile	Incapacité à mener les actions pour une association
Situation financière florissante	Questionnement sur la nécessité de subventionner cette association
Absence de comptabilité analytique	Difficultés à rendre compte
Absence, inadéquation ou manque de fiabilité des outils de suivi	Difficulté à renseigner les indicateurs d'activité ou d'impact
Co-Financement DREETS qui ne paraît pas coordonné avec la DDETS/PREF	Double financement
Les crédits de droit commun pourraient être davantage mobilisés	La politique de la ville n'est plus un levier mais est la principale source de financement
Non respect du contrat d'engagement républicain par les associations	Arrêt des subventions publiques pour une association
Les bénéficiaires ne résident pas en QPV	Réorientation du projet strictement vers les QPV

RISQUES répertoriés lors de contrôles POSTE D'ADULTE-RELAIS

Profil des personnes recrutées non adapté au poste proposé ce qui entraîne parfois des bacs + 5 au SMIC

Absence d'accompagnement professionnel

Absence d'outil de suivi d'activité

Missions confiées hors champs de la médiation (ex : direction, agents d'accueil ou d'entretien...)

Des adultes relais en poste parfois depuis plus de 10 ans

Des absences non déclarées et existence d'un trop perçu

L'association bénéficie d'une autre aide à l'emploi

RISQUES répertoriés lors de contrôles de PRE



PORTEURS DU PROJET

- . PRE porté par la Ville et non par un établissement public comme le prévoit la loi



COORDO-REFERENT

- . Souvent en CDD ce qui favorise un turn-over
- . Salaires trop élevés car profil inadéquat (ex : un coordo Directeur du CCAS)

EQUIPE DE REUSSITE EDUCATIVE

- . Taille inadaptée de l'équipe
- . Pas de coordonnateur
- . Référents mal identifiés
- . Problèmes de management



EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE SOUTIEN

- . Composition non équilibrée, voire EPS inexistante

FINANCEMENTS

- . Actions non éligibles pour des montants non négligeables
- . Le PRE n'est pas un fonds d'aides sociales ni de l'accompagnement périscolaire
- . Co-financements insuffisants de la ville
- . Reliquats non déclarés



BENEFICIAIRES

- . 1 sur 2 n'habite pas en QPV et/ou n'est pas scolarisé en REP(+)
- . Erreur sur le nombre de bénéficiaires déclaré

